

**Zeitschrift:** L'Afrique explorée et civilisée  
**Band:** 6 (1885)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Bulletin mensuel : (2 mars 1885)  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-132581>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**BULLETIN MENSUEL** (2 mars 1885.)<sup>1</sup>

A l'occasion de l'éloge du colonel **Roudaire**, prononcé dans la dernière séance de la Société de géographie de Paris, M. de Lesseps a annoncé que l'œuvre du défunt ne périra pas avec lui. Le commandant **Landas**, professeur de topographie à l'école de Saint-Cyr, où il avait succédé à M. Roudaire, a demandé à le remplacer. Le ministre de la guerre y a consenti. Une commission a été nommée pour examiner le dernier projet du défunt, la création d'un **port à Gabès**, sorte de préliminaire de l'entreprise générale, et qui servirait comme d'amorce à la mer intérieure, sur une côte où les vents d'est sont très dangereux, et où, sur cent lieues de longueur, il n'existe pas un seul port. La commission est partie pour Gabès le 12 février.

A l'heure qu'il est, nous ne pouvons que nous associer à la profonde tristesse causée au monde civilisé par la chute de Khartoum aux mains du **Mahdi**, la mort de Gordon et des Européens qui, avec lui, y représentaient la civilisation, et le retour de la barbarie dans une région d'où la traite était refoulée, et où l'on pouvait espérer voir l'esclavage lui-même prochainement aboli. Le gouvernement du Mahdi et de ses partisans, ne fût-il que temporaire, n'y tolérera, pas plus qu'à El-Obéid, ni établissements missionnaires, ni écoles chrétiennes; et dans l'état de guerre prolongée que l'on peut prévoir pour cette partie de l'Afrique, les progrès que les indigènes avaient faits dans la culture des terres aux environs de Khartoum, ne seront-ils pas arrêtés? Ne le sont-ils pas déjà, par l'insécurité qui y règne depuis trois ans? L'espoir de voir aboutir les démarches de Mgr. Sogaro en faveur des missionnaires prisonniers du Mahdi, auquel un messenger a été envoyé pour réclamer leur mise en liberté, est bien ébranlé. Nous nous demandons aussi comment Emin-bey, gouverneur de la province égyptienne équatoriale à l'est du Nil, a pu jusqu'ici tenir à Lado où, d'après le *Bulletin de la Société de géographie de Rome*, il a auprès de lui les deux explorateurs Casati et Junker. Il semble que ceux-ci, en quittant le bassin de l'Ouellé, ont renoncé à l'idée de se diriger vers le Congo, où les agents de l'Association internationale avaient ordre de leur don-

<sup>1</sup> Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale.

ner l'hospitalité. Sans doute en revenant à Lado, ils comptaient pouvoir rentrer en Europe par la voie du Nil et de la mer Rouge. Mais cette route leur est fermée plus que jamais. Et combien de temps faudra-t-il à l'Angleterre pour rouvrir les communications par la vallée du Nil, si sûre encore à l'époque où Wilson et Felkin la suivaient, pour amener de l'Ou-Ganda les trois ambassadeurs que Mtésa envoyait à la reine Victoria ?

Nous laissons de côté les incidents de la politique italienne dans la mer Rouge ; mais nous devons signaler le projet de loi présenté à la Chambre des députés de Rome, pour l'amélioration des conditions nautiques de la baie d'**Assab**. Les travaux en perspective sont : 1° la construction d'un phare dans l'île Fatmah ; 2° l'érection d'un fanal de port au cap Buja, et 3° la création d'un port capable de recevoir les grands navires de commerce qui font les voyages de l'Orient. — La Société italienne de navigation va établir deux lignes de vapeurs pour la partie méridionale de la mer Rouge, Assab, Aden et la côte des Somalis, afin de satisfaire aux exigences du commerce et aux besoins d'Assab. La Société concessionnaire recevra une subvention mensuelle, en échange de laquelle elle devra faire gratuitement certains transports, entre autres celui des membres des explorations scientifiques. Le service sera divisé en deux parties, l'une pour Assab et Aden, l'autre pour Assab et Massaoua.

La Société de géographie de Rome a reçu du comte **Antonelli** et du D<sup>r</sup> **Ragazzi** des lettres annonçant leur heureuse arrivée au **Choa**. Datées de Borou-Miéda, le 7 novembre 1884, ces missives sont parvenues à Assab en un mois. Les voyageurs avaient été reçus avec de grandes démonstrations de respect par l'officier du roi, Azagé-Waldé-Tzadek. Antonelli resta à Borou-Miéda pour y attendre Ménélik, tandis que le D<sup>r</sup> Ragazzi se rendait à Let-Marefia, la station italienne fondée par Antinori. La santé des voyageurs était très bonne. La route qu'ils ont parcourue, de Bouldhoughoum à Gafra, est entièrement nouvelle. D'après les observations faites par le comte Antonelli, Gafra doit être placé à une soixantaine de kilomètres au sud de l'emplacement qui lui est assigné par les cartes italiennes.

Antonelli a conclu avec Ménélik, au nom du roi d'Italie et pour dix ans, un **traité** plus complet que la convention passée avec Mohamed-Anfali, sultan des Aoussa, mentionnée dans notre dernier numéro (p. 42). Nous ne pouvons en indiquer ici que les principales stipulations. Chacune des parties contractantes pourra être représentée par un agent

diplomatique auprès de l'autre partie, et pourra nommer des consuls et des agents consulaires pour la protection du commerce. Les sujets de chacun des deux pays pourront librement entrer et voyager avec leurs effets et marchandises dans toutes les parties des deux États, et jouiront, pour leurs personnes et leurs biens, de la protection constante du gouvernement et de ses fonctionnaires. Les Italiens au Choa, et les habitants du Choa en Italie pourront librement se livrer au commerce, à l'agriculture et à toute industrie non contraire aux lois. Vu les difficultés qu'il y a encore à voyager au Choa, le roi Ménélik promet de faciliter autant qu'il le pourra le transport des bagages et des marchandises appartenant à des négociants italiens, en accordant, moyennant rétribution équitable aux porteurs, les bêtes de somme et tout ce qui sera nécessaire à cet effet. Les marchandises appartenant aux Italiens paieront au Choa un seul et unique droit d'entrée et de sortie de 5 % *ad valorem*. En revanche, les marchandises appartenant aux sujets du roi du Choa ne paieront aucune taxe d'importation ni d'exportation, dans le territoire de la colonie italienne d'Assab. Les deux parties contractantes feront tout ce qui sera en leur pouvoir, pour établir des relations commerciales fréquentes et sûres entre le Choa et Assab. Ménélik agira auprès des autorités qui dépendent de lui, afin que les Italiens puissent se rendre librement d'un pays à l'autre, et, en cas d'offense, obtenir une juste réparation. Il s'engage entre autres à employer toute son influence auprès de Mohamed-Anfali pour obtenir que, moyennant une rétribution annuelle ou un droit fixe de transit, il surveille la route entre les deux pays et en garantisse la sécurité contre les tribus des Danakils et des Somalis. Le roi d'Italie promet de concéder gratuitement aux habitants du Choa qui viendront à Assab, un emplacement où ils puissent construire des huttes pour tout le temps de leur séjour. Les autorités consulaires auront, dans chacun des deux pays, la juridiction sur leurs ressortissants respectifs. Le roi du Choa aura la faculté de s'adresser aux autorités italiennes à Assab pour toute lettre ou communication qu'il voudra faire parvenir en Europe, aux gouvernements auprès desquels ces autorités seront accréditées. S'il surgissait, entre le gouvernement italien et celui du Choa, quelque question qui ne pût être résolue à l'amiable, elle serait soumise à l'arbitrage d'une puissance neutre, et la sentence arbitrale serait agréée par les deux parties. Au bout de dix ans le traité pourra être révisé d'un commun accord.

M. **Jules Mengès**, collaborateur des *Mittheilungen* de Gotha, est

heureusement revenu à Berbera, d'une excursion nouvelle de vingt et un jours, qu'il a faite à l'intérieur du pays des **Somalis**, et dans laquelle il a exploré un territoire encore inconnu, en grande partie du moins. De Berbera il s'est rendu d'abord à la plaine de Gerbatir, puis s'est dirigé vers l'est jusqu'à Golis, d'où, longeant les montagnes vers l'ouest, il a atteint le Gran-Libach dont il a fait l'ascension. Il en a déterminé la hauteur, qu'il estime être de 2100<sup>m</sup> à 2200<sup>m</sup>, et non de 2800<sup>m</sup>, comme l'indiquent les cartes. Après cela, il a parcouru le vaste plateau de Hékélo et est revenu vers le N.-O. à Boulhar, d'où les nouvelles de Berbera l'ont obligé de redescendre à la côte; sans cela il aurait encore visité le plateau des Ittou-Gallas au S.-O. Ses bons rapports avec les Somalis lui auraient permis d'exécuter ce projet, sans rencontrer de difficultés autres que les éternelles demandes de cadeaux, qui font des indigènes de véritables mendiants.

M. Mengès communique aux *Mittheilungen* de Gotha que M. **James**, l'auteur des *Tribus sauvages du Soudan*, a quitté Berbera le 22 décembre, pour pénétrer dans l'intérieur avec quatre compagnons de voyage. Ils comptaient traverser l'**Ogaden**, pour atteindre le **Webbi**, tributaire de l'Océan indien. Le 27 décembre ils étaient sur le plateau, et se dirigeaient vers Aroli et Toyo sur la grande route de l'Ogaden. M. Mengès doutait de la réussite de leur expédition, leurs provisions de vivres et de cadeaux ne lui paraissant pas suffisantes pour répondre à toutes les demandes des nombreuses petites tribus dont la route traverse le territoire. Cependant, ajoute-t-il, leur libéralité leur a obtenu déjà un très bon renom parmi les Somalis. On croit qu'ils pourront atteindre la partie septentrionale de l'Ogaden, à 10 ou 12 jours de marche de Berbera, mais qu'ils ne pourront pas aller jusqu'au Webbi.

De retour en Angleterre, M. **H.-H. Johnston** a rendu compte à la Société de géographie de Londres de l'expédition au **Kilimandjaro**, dont il avait été chargé par cette Société et par l'Association britannique. Nous empruntons les détails suivants à l'extrait qu'en a publié l'*African Times*. Après beaucoup de difficultés pour obtenir le nombre d'hommes nécessaires à l'expédition, Johnston quitta Mombas vers la fin de mai de l'année dernière, à la tête d'une caravane de 120 hommes, dont un quart désertèrent en route. Il atteignit la montagne au commencement de juin, et après avoir résidé un certain temps dans le territoire de Mandara, remarquablement fertile et bien arrosé, il alla s'établir à Taveta (voir la carte p. 64). Il traversa la zone cultivée qui se termine à une altitude de 1800 mètres, et entra dans une région

salubre de monticules herbeux entre lesquels courent quantité de rivières ; puis il établit son campement au delà d'un cours d'eau bordé de fougères, à 2100 mètres de hauteur. Le lendemain il rencontra une forêt d'arbres rabougris garnis de plantes grimpantes, où les begonias projettent de branche en branche leurs clochettes parfumées ; les dracénacées, cultivées par les Wa-Chagga, pour en faire des haies, y croissent à l'état sauvage ; les fougères arborescentes y abondent. Au-dessus de 2300 mètres, la mousse orseille drape les arbres de la forêt de longs festons gris ; les traces d'éléphants y sont très nombreuses ; on rencontre des porcs à verrue jusqu'à 2600 mètres. A 3000 mètres, Johnston campa pour la nuit près d'une petite source, au milieu d'une forêt dont les arbres n'étaient point rabougris comme ceux de la zone inférieure. Le lendemain, après avoir fait plusieurs kilomètres dans la direction de l'est, afin de trouver un bon emplacement pour s'établir près d'un cours d'eau, il choisit un endroit admirable sur un monticule, à 3350 mètres, dominant la Kilema qui prend sa source à la base du Kimaouenzi. Ses gens construisirent une quinzaine de huttes, couvertes de bruyères et faites de manière à les garantir contre la pluie et le froid, le tout entouré d'une forte clôture en prévision d'une attaque. Chaque nuit le thermomètre descendait à un ou deux degrés au-dessous de zéro. S'élevant plus haut encore, au-dessus de pentes herbeuses semées de plaques de neige, à 4270 mètres, ils traversèrent une belle rivière coulant au S.-S.-O. au milieu d'une épaisse végétation. On y voyait des traces de buffles ; les abeilles et les guêpes s'y rencontraient encore. A une altitude de 4390 mètres, Johnston s'aperçut que l'eau était chaude ; la température de la boue humide était de 33° centigrades ; la végétation que l'on rencontrait par place était rabougrie ; le sol était couvert de cailloux ; à 4500 mètres on aperçut le dernier oiseau. A une centaine de mètres plus haut, la montagne fut enveloppée par le brouillard ; puis, tout à coup, les nuages se séparèrent et une surface de neige apparut au voyageur, mais les rayons du soleil la rendaient si éblouissante, qu'il ne put guère en voir les détails. Continuant à gravir, malgré le mal de montagne, il atteignit enfin la limite des neiges, à 4940 mètres, à 800 mètres au-dessous du sommet du Kibo. Il redescendit par une autre route à travers un pays fertile, bien arrosé, mais entièrement inhabité ; les buffles et les éléphants s'y rencontrent. La hauteur moyenne de ce district est de 3300 à 3600 mètres. Enfin il rentra à Taveta, d'où il regagna la côte et Zanzibar.

Le navire anglais *Osprey* a capturé à la fin de novembre dernier,

près de l'**île Pemba**, un bâtiment arabe de cinquante tonnes, contenant 169 **esclaves** et 30 **trafiquants**. L'embarcation avait quitté Mombas huit jours auparavant, et les esclaves n'avaient rien eu à manger depuis cinq jours, ni rien à boire depuis trois jours. Aussi étaient-ils dans un état lamentable, et quand l'*Osprey* s'approcha d'eux, ils firent presque chavirer le bateau en s'avançant en dehors pour obtenir de l'eau et des vivres. La plupart n'étaient que des squelettes vivants; quatre enfants moururent immédiatement après la capture. L'infection de leur bateau était telle, qu'après leur débarquement, les matelots anglais qui y entrèrent pour le nettoyer en furent tous malades. Les esclaves furent transportés à **Frere-Town**. Au retour de Mombas, l'*Osprey* aperçut au point du jour deux canots et une barque; il leur donna la chasse; mais lorsque les négriers se virent poursuivis, ils jetèrent par-dessus bord sept de leurs esclaves, dont six furent noyés, un seul fut sauvé.

Plus au sud, le consul **O'Neill** a constaté, dans son voyage au lac Chiroua, les effets déplorables de la **traite** qui sévit encore dans les possessions portugaises de l'Afrique orientale. Un peu avant de passer la Mléla, il remarqua le long de sa route une diminution très sensible du nombre des villages; la vue de l'un d'entre eux, Nerua, désert et en ruines, lui en fit comprendre la cause; c'était un des districts exploités par les trafiquants d'esclaves de la côte. Six semaines avant son arrivée, Nerua était encore un village populeux et florissant, comme il put facilement le voir au grand nombre de maisons ruinées, à la grandeur des cours adjacentes qui n'avaient pu être encore recouvertes par la végétation. L'œuvre de destruction avait été faite par un trafiquant demi-caste, né d'une mère makoua et d'un père arabe, associé à un chef nommé Hoshia; tous les natifs que le consul britannique interrogea lui dirent que Nerua n'était pas le seul village qu'ils eussent détruit, mais qu'ils avaient étendu leurs opérations et porté la guerre dans tout le pays environnant. Ce n'est qu'ainsi qu'on peut expliquer la dépopulation de la région côtière, comparée à la densité des habitants à l'intérieur. M. O'Neill a constaté en effet, que leur nombre s'accroît beaucoup à l'ouest des monts Inagou, tandis qu'elle décroît très fortement à l'est de la Mléla. — Dans ce même voyage, M. O'Neill a remarqué, qu'au nord du **lac Chiroua** s'étend un bourrelet de terrain boisé étroit, de 5 à 10 mètres de hauteur seulement, qui sépare le lac des sources de la **Loujenda**. Celle-ci sort du marais de Mtorandenga, traverse celui de Tambo, puis les lacs étroits de Chiouta et d'Amaramba. M. O'Neill croit que lorsque les eaux du lac Chiroua

seraient extrêmement hautes, il ne serait pas impossible qu'elles s'écoulassent dans le bassin de la Loujenda; mais d'après le témoignage des indigènes, ce fait ne s'est pas produit de mémoire d'homme. Le lac n'ayant pas d'émissaire au sud, on est obligé de l'envisager comme un lac intérieur, ce qu'indique bien sa salure. Avant le voyage du consul anglais, l'espace compris entre Mozambique et le lac Chiroua était encore en blanc sur les cartes; ses observations permettront d'en compléter la cartographie.

L'*African Times* a publié, dans son dernier numéro, une lettre de M. **Rogozinsky**, datée de Mandoleh, de laquelle il résulte qu'il a obtenu, pour son expédition polonaise, une concession de terrain à l'ouest de Victoria, au pied du **Cameroon**. La voyant menacée par la présence des Allemands dans cette région, il a demandé au consul anglais, M. Hewett, de la placer sous le protectorat britannique, lui promettant en retour d'user de son influence sur les natifs, pour les engager à solliciter le protectorat de l'Angleterre tout le long de la côte. Le 28 août, il aurait conclu une convention avec les indigènes au sujet de ses possessions à Bota, puis il aurait longé la côte avec le lieutenant Purlonger, et signé, avec onze chefs natifs, des traités analogues, de manière à placer tout le district de la côte sous le protectorat anglais <sup>1</sup>.

Postérieurement à cette lettre, l'*African Times* annonce, d'après une nouvelle arrivée à Varsovie, que M. Rogozinsky a été arrêté par ordre des autorités allemandes.—Des lettres du milieu de décembre, de Cameroon, rapportent que des centaines de natifs, armés de carabines, ont menacé une des factoreries de M. Wœrmann, où se trouvait le consul allemand, le Dr Büchner. Sans la prudence de ce dernier et des Européens présents, et, sans l'arrivée opportune du Dr Passavant, avec quatre-vingts nègres de Lagos bien armés, une collision aurait éclaté.—A la fin de l'année dernière, lorsque l'escadre allemande opéra le débarquement nécessaire pour la prise de possession des territoires placés sous le protectorat de l'Allemagne, elle fut attaquée par les natifs qui avaient auparavant brûlé la ville de Bell-town, une de celles qui avaient réclamé la protection de l'empire allemand. De leur côté les troupes allemandes ont incendié la ville de Hickory, sur la rive droite du Cameroon. Aux dernières nouvelles la tranquillité était rétablie.

Quoique le **chemin de fer de Dakar à Saint-Louis** ne soit pas terminé, le trafic se développe d'une manière considérable sur les deux

<sup>1</sup> Voir, à la Correspondance, la lettre du Dr Passavant.



sections de Saint-Louis à Goumba-Gouéoul (90 kilom.), et de Dakar à Tivouanne (92 kilom.). Le chemin de fer transporte chaque jour de 2,000 à 2,500 sacs d'arachides et des bois destinés à la construction des baraques aux abords des stations récemment ouvertes. Les villages des Thiès et de Tivouanne, qui n'avaient naguère qu'une cinquantaine d'indigènes avec quelques cases, sont maintenant animés chaque jour par 3,000 ou 4,000 noirs, venant de tous les points du Cayor apporter et acheter des marchandises aux négociants qui y ont installé des comptoirs. Les files de chameaux se succèdent sans discontinuer; les arachides qu'ils apportent sont expédiés à Rufisque.

---

### NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

Le cardinal Lavigerie, fondateur des missions d'Alger, a obtenu du saint-siège l'établissement à Rome des jeunes missionnaires destinés aux différents champs de travail de l'Afrique centrale placés sous sa direction.

La Société africaine d'Italie, dont le siège central est à Naples, a maintenant des sections à Florence, à Chioti et à Bari, et des comités à Avellino, Terni, Palerme et Alexandrie d'Égypte.

Sur les instances de l'agent consulaire d'Italie à Massaoua, le roi d'Abyssinie a donné l'ordre d'arrêter le guide qui a trahi Bianchi et ses compagnons et de le livrer à l'autorité italienne.

Plus heureux que Bianchi, M. A. Franzoi a réussi dans son expédition du Choa au Ghera, où il se rendait pour réclamer les restes de l'infortuné Chiarini. Traversant le Limmou, le Gimma et le Goma, il a atteint Cialla, la capitale du Ghera, dont le roi a fait droit à sa demande. A son retour, il a fait un séjour prolongé au Choa, d'où il est redescendu à Assab.

Un projet de loi portant ouverture au ministère français de la marine et des colonies d'un crédit de 450,000 francs environ, pour l'organisation de la colonie d'Obock et du protectorat de la France sur Tadjoura et les territoires voisins, a été déposé sur le bureau de la Chambre des députés et renvoyé à la commission du budget. Sur ce crédit, 30,500 francs sont affectés aux « coutumes » à payer aux sultans de Tadjoura, de Loïtah, d'Amphallé; 8,000 francs, à des présents pour le roi Ménélik; 21,800 francs, à des cadeaux pour les sultans et les chefs des Issas et des Gadiboursis; 163,000 francs, aux routes, creusement de puits, travaux du port, construction d'un appontement et de quais, éclairage et balisage de la rade.

M. L. Brémond est de retour à Marseille du voyage qu'il a entrepris au Choa, pour le compte de la Société des factoreries françaises du golfe Persique et de l'Afrique orientale. Nous aurons à revenir sur ses excursions dans les pays Gallas, et sur ses études du cours de l'Haouasch, dont il entretiendra la Société de géographie de Marseille. Il compte repartir en avril pour le Choa.

Des troubles ont éclaté au Harrar ; les Somalis se sont révoltés contre les troupes égyptiennes. Les colons italiens ont réclamé la protection de leur gouvernement.

Dans une des dernières séances de la Chambre des députés d'Italie, M. Mancini a parlé d'une terre inexplorée, qui serait l'objet d'une expédition spéciale à ajouter à celle d'Assab. D'après le *Pungolo* de Naples, il s'agirait du Juba, dont le bassin est libre jusqu'ici d'occupations européennes, et réputé pour ses riches productions et son commerce.

Le capitaine King, d'Aden, se propose de reprendre le projet de M. Revoil, de se rendre de Magadoxo à Berbera, en traversant la péninsule des Somalis.

Le *Sémaphore* nous apporte plusieurs nouvelles envoyées de Zanzibar à la Société de géographie de Marseille. L'expédition de MM. Clément et Gustave Denhardt envoyée par la Société africaine allemande a pour mission d'explorer le pays des Borani-Gallas, à l'Est du lac de Sambourou. Elle partira probablement de Kismayou, au nord de Lamou, et visitera les montagnes neigeuses qui doivent se trouver près du lac susmentionné.

Deux cents hommes, sous le commandement de M. Mattheus, au service du sultan de Zanzibar, sont partis pour l'île de Pemba, afin de se saisir de la personne de Halfan-ben-Massoud, Arabe puissant qui pratique ouvertement la traite et s'est révolté contre l'autorité de Saïd-Bargasch.

La cinquième expédition de l'Association internationale africaine arrivée en décembre à Zanzibar, ira relever M. Storms de ses fonctions à Karéma. M. Becker qui la dirige continuera sa route vers Nyangoué, afin de relier les stations du Tanganyika à celles du Congo. Il faut un millier d'hommes pour transporter les ravitaillements destinés aux stations déjà fondées et aux nouvelles à créer à l'ouest du lac.

Les missionnaires d'Alger ont fondé une nouvelle station à Tchonsa, sur la côte occidentale du Tanganyika, à une journée de marche de Mpala, station de l'Association internationale africaine.

La Société allemande de colonisation de Berlin a envoyé à Zanzibar MM. Peters et Julke avec mission d'acquérir des terrains dans l'Ou-Sagara.

Une grande famine règne dans les districts du continent à l'ouest de Zanzibar. Des affamés en sont réduits à se vendre aux trafiquants arabes qui tentent de les exporter à Zanzibar et à Pemba. A Dar-es-Salam, un nègre adulte se vend actuellement fr. 4,50; les femmes valent à peine le double. Les caravanes souffrent beaucoup de cette disette. Sur 200 noirs partis dernièrement pour le lac Tanganyika, 55 étaient morts de faim avant l'arrivée de la caravane à Taborah. La saison des pluies étant arrivée dans l'intérieur, on espère que la famine cessera bientôt.

Une dépêche de Zanzibar a annoncé la mort de Mirambo.

M. Giraud est arrivé de Quilimane à Zanzibar, où, sur son rapport, le procès sera fait à ceux de ses porteurs qui l'ont abandonné. — Il a débarqué à Marseille le 17 février.

Un projet de décret concernant l'immigration à Mayotte et à Nossi-Bé a été adopté par le Conseil d'État de la République française. Il règle d'une manière générale les rapports et les traités à intervenir entre engagés, engagistes et leurs intermédiaires, et détermine la composition des services administratifs de l'immigration.

D'après l'*African Times* un traité de commerce a été conclu entre l'Allemagne et le Transvaal.

Le *Times of Natal* rapporte que les Boers de l'État libre arrivent en grand nombre dans le Zoulouland, et qu'ils y achètent des terres. Des levers de terrains pour fermes se font dans la direction de la baie de S<sup>te</sup>-Lucie.

Une disette terrible sévit en ce moment au sud de l'Afrique ; quelques-unes des parties du Le-Souto en sont très éprouvées. La récolte du maïs et du sorgho qui constituent la principale nourriture des Ba-Souto, a complètement manqué. Le renchérissement des grains dépasse toute idée. Un sac de maïs ou de sorgho, qui l'année dernière se vendait de 6 à 7 fr. 50, coûte maintenant fr. 37,50. Beaucoup de personnes meurent de faim. Néanmoins l'œuvre missionnaire s'étend. Après avoir constaté, dans un premier voyage d'exploration, qu'une fort nombreuse population habite la vallée de la Makhaleng, M. Jacottet y a été envoyé de nouveau pour en visiter les villages et voir dans quels endroits il serait possible de placer des annexes.

Le gouvernement portugais a mis en adjudication la construction d'un chemin de fer de Loanda à Ambaca.

Une Société vient de se constituer à Manchester, sous le nom de British Congo Company Limited, en vue de favoriser l'exploitation, par le commerce anglais, du Congo et de la côte d'Afrique. M. Jacob Bright et de grands négociants et industriels de Manchester font partie de son comité directeur. Le capital action est de 12,500,000 francs.

M. Hanssens a organisé à Léopoldville une nouvelle expédition des trois vapeurs le *Royal*, l'*Association internationale* et l'*En-Avant*, pour remonter le Congo jusqu'à la station des chutes de Stanley afin de compléter les établissements de l'Association internationale.

Le vapeur de la Livingstone Inland Mission, le *Henri Reed*, a été mis à flot à Stanley-Pool, le 24 novembre dernier.

Le Parlement allemand a accordé une somme de 187,500 francs pour des explorations dans l'Afrique centrale.

L'expédition allemande dirigée par le lieutenant Schulz a acquis de l'Association internationale un terrain près de Noky, pour y fonder une station et y construire des magasins. Son intention est de se diriger vers San-Salvador et de gagner de là le Quango, par Ango-Ango et Cassongo.

Le lieutenant Massari a commencé l'exploration scientifique du Quango, à partir de la station de Kouamouth au confluent du Congo. Il fondera vraisemblablement une nouvelle station sur les bords de cette rivière. Peut-être en remontant la vallée du Quango, rencontrera-t-il l'expédition dirigée par M. Schulz, ou celle des

voyageurs Capello et Ivens envoyés par le gouvernement portugais pour continuer le levé de cet affluent du Congo.

L'administration du Gabon a constitué récemment un comité consultatif d'agriculture et de commerce, qui sera appelé à délibérer et à donner son avis sur toutes les questions se rattachant au commerce et à l'agriculture de la colonie.

D'après le *Bulletin* de la Société royale belge de géographie, l'Espagne se préoccupe sérieusement de la situation de ses possessions du golfe de Guinée, et de celles qu'elle revendique sur le littoral de l'Afrique septentrionale. Une compagnie s'est formée pour la colonisation des îles de Corisco, d'Annobon et de Fernando-Pô, et une expédition s'organise à Cadix sous la direction du nouveau gouverneur de la dernière de ces îles; des missionnaires s'y adjoindront pour aller fonder des établissements à Corisco.

Le commandant du navire allemand l'*Ariadne* a obtenu du chef de Kabita une demande pour que son territoire fût placé sous le protectorat de l'empire allemand. Ce territoire limité par deux rivières navigables, le Dubreca et le Bramaya, est situé entre le Rio-Pongo et Sierra Leone, et a une factorerie allemande. Mais les traités signés avec les rois de Rio-Pongo, de Bramaya et de Dubreca ont déjà placé ce territoire sous le protectorat de la France. Sans doute le commandant de l'*Ariadne* ignorait le fait, et cette affaire se règlera par voie diplomatique.

Une dépêche de Madrid annonce que deux expéditions partiront prochainement pour le Maroc; l'une se dirigera vers l'oasis de Figuig par la Moulaya; l'autre suivra la côte occidentale jusqu'au Draa. Un dépôt de matériel est déjà installé près de la rivière du Kep, base d'opération de ces expéditions.

D'après le *Réveil du Maroc*, l'ambassadeur de l'empire allemand au Maroc, M. Weber, que son âge appelle à la retraite, sera probablement remplacé par le Dr Nachtigal, commissaire actuel du gouvernement allemand à Angra-Pequena.

---

## LA CONFÉRENCE AFRICAINE DE BERLIN

(Suite. Voy. p. 24).

En nous proposant de résumer, après la clôture de la Conférence de Berlin, les travaux de ce congrès si important pour l'Afrique, nous ne pensions pas que ses délibérations se prolongeraient au delà de la fin de janvier, et nous espérons avoir en mains très promptement tous les documents officiels nécessaires pour nous rendre un compte exact de son œuvre. S'il n'y avait eu à délibérer que sur les trois principes mentionnés dans l'invitation aux gouvernements à se faire représenter à la Conférence<sup>1</sup>, les représentants de toutes les puissances, réunis à

<sup>1</sup> 1° Liberté du commerce dans le bassin et l'embouchure du Congo;

2° Application au Congo et au Niger des principes adoptés par le Congrès de